

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 21 septembre 2012

à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 21 septembre 2012 à 14 H 30 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine

<u>ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :</u>

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'IAV.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 septembre 2012 à 14 H 30 à La Roche Bernard

3 Création d'un emploi non-permanent de capitaine du ROCHEVILAINE

Le 30 juin 2004, le Conseil d'Administration de l'IAV arrêtait un plan global d'intervention sur l'estuaire, prévoyant notamment la mise en service d'une barge multi services, dont l'une des fonctions était de mener d'octobre à mars des campagnes de désenvasement des secteurs les plus sensibles (entrées de ports, cales.....).

Pour faire fonctionner cette barge, le Conseil d'Administration procédait, le 20 décembre 2004, à la création, au 1er mai 2005, de 2 emplois, un capitaine et un mécanicien-matelot.

Les 2 marins recrutés sont aujourd'hui toujours en poste et préparent la campagne de dragage 2012-2013.

Il apparaît que le capitaine va devoir s'absenter durant 3 mois pour raisons de santé, et qu'il serait nécessaire qu'il puisse former son remplaçant durant 2 semaines avant de lui laisser son poste.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration la création de l'emploi suivant :

| CAPITAINE - REMPLACANT | |
|---|--|
| Nature des fonctions | Exploitation et maintenance du rotodévaseur « ROCHEVILAINE ». Navigation – sécurité. Gestion du carnet de bord et des fiches d'exploitation. |
| Niveau de recrutement Niveau de rémunération | Inscrit maritime de catégorie 9 |
| Date prévisible de recrutement | Fin octobre - début novembre 2012 |

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Décide la création de l'emploi proposé ;
- Charge le Président d'accomplir toutes démarches et signer toutes pièces afférentes.

Pour Extrait Conform Le Président

Jean-François GUERIN